MRC de Charlevoix

Journal Vert L'avenir

FÉVRIER 2020, VOL.14

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

AVIS IMPORTANT COLLECTES DES DÉCHETS 2020

Depuis janvier 2020, la collecte des bacs roulants pour les déchets domestiques se fait aux trois (3) semaines à l'année dans la MRC de Charlevoix.

Vous avez des questions? Visitez notre site Internet : mrccharlevoix.ca

dans la section : Matières résiduelles sous l'onglet : Collectes en 2020 (questions et réponses).

Vous n'avez pas votre calendrier, allez sur le site Internet de la MRC ou passez à votre bureau municipal.

Détails des collectes :

- Le bac à **ordures (bac vert ou noir)** : 18 collectes/ année (collecte aux 3 semaines)
- Le bac à **matières recyclables (bac bleu)** : 26 collectes/année (collecte aux 2 semaines)
- Le bac à **matières organiques (bac brun)** : 41 collectes/année (collecte aux 2 semaines l'hiver et chaque semaine de mai à fin novembre)

La collecte des ordures aux 3 semaines, c'est suffisant ?

OUI, en triant adéquatement vos matières résiduelles aux bons endroits :

- matières recyclables = bac bleu, (25 %)
- matières organiques = bac brun (58 %)
- matériaux construction, RDD = Écocentre (11 %)
- textiles (vêtements) = Friperie (4 %)
- il ne reste pas un gros volume de déchets à mettre au bac à ordures (2%) !

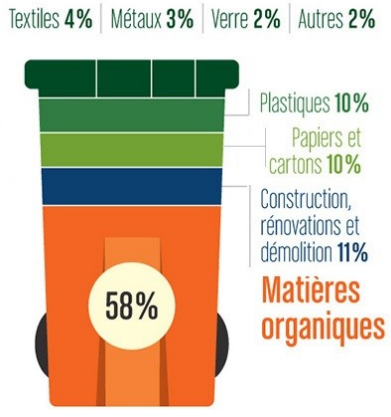

◊ La majorité des matières qui dégagent des odeurs (restes alimentaires) vont dans le bac brun.

◊ Les papiers-mouchoirs (Kleenex) et essuie-tout vont dans le bac brun.

◊ Le bac brun est collecté chaque semaine de mai à fin novembre.

Pour nous joindre : 418-435-2639

- Isabelle Tremblay, poste 6011
- Stéphanie Rochette, poste 6012

Les raisons de ce changement :

⇒ Respecter la Loi sur la qualité de l'Environnement (LEQ, section VII, la gestion des matières résiduelles);

⇒ Atteindre les objectifs gouvernementaux de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles;

⇒ Mettre en œuvre le **plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020**, action #1 : réduire la fréquence de collectes des ordures;

⇒ Réduire la quantité de déchets enfouis dans les lieux d'enfouissement;

⇒ **Favoriser et maximiser l'utilisation du bac brun**;

⇒ Améliorer la performance de notre MRC pour la gestion de ses matières résiduelles donnant lieu à des subventions supplémentaires du Gouvernement.

Au Québec, d'autres villes ou municipalités ont opté pour la collecte aux 3 semaines :

- Ville de Sherbrooke
- Ville de Drummondville
- Municipalité du Lac Delage
- Ville de Métis-sur-Mer

MOI LES MATIÈRES RECYCLABLES JE LES METS DANS MON BAC BLEU

Noubliez pas!

Qu'ils soient en papier, métal, plastique ou en verre, les contenants, emballages et imprimés doivent être déposés dans le bac bleu.

IMPORTANT : Les matières recyclables doivent absolument être pêle-mêle dans les bacs et les conteneurs. Aucun sac, transparent ou non, ne doit être utilisé.

La seule exception est pour le papier déchiqueté qui doit être mis dans un sac transparent.

Gel en hiver, matières organiques

Pour éviter que vos matières organiques restent gelées dans votre bac brun l'hiver, il est conseillé de mettre vos résidus dans des sacs en papier, du papier journal ou d'utiliser un grand sac en papier qui sera inséré directement dans le bac. Vous pouvez aussi mettre des feuilles de papier journal ou une boite de carton dans le fond du bac pour empêcher les matières de coller.

Qu'est-ce qui va dans le bac brun?

Résidus de cuisine:

- Fruits et légumes ainsi que leurs pelures
- Pain, pâtes alimentaires et produits céréaliers
- Viande, volaille, poisson et fruits de mer
- Coquilles d'œufs ou de noix, écales d'arachides
- Restes de table
- Café moulu et filtres
- Sachets de thé et tisane
- Aliments périmés, retirés de leur emballage
- Desserts et sucreries
- Nourriture pour animaux

Résidus de jardin:

- Plantes et fleurs
- mauvaises herbes* (voir exception matières non acceptées)
- Feuilles mortes et aiguilles de conifères
- Feuillage de cèdre
- Gazon (herbicyclage = meilleure solution)
- Petites branches (moins de 2 pieds de long et 1 pouce de diamètre)
- Copeaux et sciure de bois (non traitée)
- Paille et foin

Autres matières:

- Papiers mouchoir, essuie-tout et serviettes de table
- Journaux et papiers souillées
- Sacs en papier
- Vaisselle de carton (non cirée)
- Emballages de nourriture souillés et non plastifiés (boite de pizza, boite d'œufs, papiers à muffins)
- Cendre de bois de poêle (refroidis au minimum 7 jours)

Matières non acceptées

- Sacs de plastique (compostables ou non)
- Couches de bébé
- Serviettes sanitaires
- Huile végétale
- Branches d'arbres
- Bûches de bois
- Arbres de Noël
- * Renouée japonaise *
- * Herbe à poux *
- Vêtements
- Canettes d'aluminium
- Bouteilles de plastique
- Matières contaminées avec des pesticides
- Autres déchets de toutes sortes

Important : le bac brun n'est pas une poubelle, respectez la liste des matières autorisées

L'heure des bilans

Voici le total des matières valorisées, récupérées et enfouies des trois dernières années.

Valorisation dans les écocentres			
Écocentres	**2017**	**2018**	**2019**
St-Urbain	642	624	791
Baie-Saint-Paul	30	24	N/A
Isle-aux-Coudres	222	234	285
Total (Tm)	**894**	**882**	**1076**

Résidus domestiques dangereux			
Année	**2017**	**2018**	**2019**
Total (Tm)	21	19	**26**

Collecte de matières organiques			
Année	**2017**	**2018**	**2019**
Bacs bruns	575	619	870
Résidus verts	84	51	68
Total (Tm)	659	670	**938**

Collecte de récupération			
Année	**2017**	**2018**	**2019**
Total (Tm)	1940	1947	**1985**

Enfouissement déchets			
Année	**2017**	**2018**	**2019**
Total (Tm)	6817	6557	**6478**

Prix pour le traitement à la tonne en **2019**

IMPORTANT... Disposition des bacs en hiver

Conseils pour le bon fonctionnement du service de collecte de vos matières résiduelles en hiver:

- Placez votre bac en bordure de la voie publique **la veille du jour de votre collecte**.
- Assurez-vous que votre bac **ne soit pas placé dans la rue** (infraction possible $$).
- **Déneigez votre bac afin qu'il soit accessible**, un bac renversé par la charrue ou pris dans le remblai de neige ne sera pas collecté.

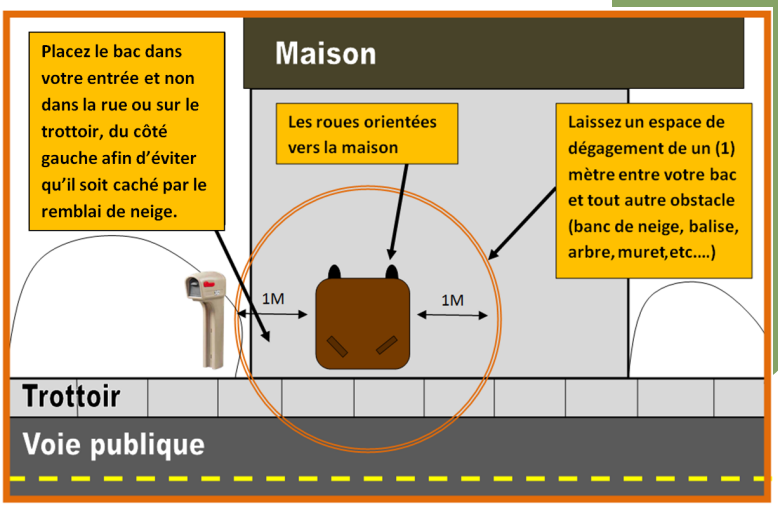

Suivez-nous sur Facebook: www.facebook.com/mrccharlevoix